

Le 43^e Congrès sanitaire de la **FNOSAD**

Fédération Nationale
des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales



.....
Mâcon

**du 25 au 27
octobre 2019**
.....

**L'abeille:
sa santé, ses relations
avec la biodiversité**

**Venez nombreux
À ce rendez-vous national !**

Organisé
par le GDSA
de Saône-et-Loire



photo : Pierre Duclos

**43^e Congrès de la FNOSAD
Mâcon (Saône-et-Loire) du 25 au 27 octobre 2019**

Programme des conférences

L'abeille : sa santé, ses relations avec la biodiversité

http://gdsa71.free.fr/GDSA71_CONGRES1.html

Vendredi 25 octobre 2019

Matinée : Réunion des représentants des OSAD adhérentes de la FNOSAD

10h30 : **Conférence ouverte à tout public** de Garance di Pasquale
« Les abeilles, qui sont-elles et pourquoi faut-il les sauver? »

Après-midi : **Environnement et intoxications**

À partir de 14 h

- **Action complexe des mélanges de pesticides chez les abeilles**
par Luc Belzunces (Directeur de recherche à l'INRA Avignon)
- **Mise à jour de l'évaluation mondiale intégrée sur les insecticides systémiques néonicotinoïdes. Un cas d'école emblématique.**
par Jean-Marc Bonmatin (Chercheur au CNRS de Caen)
- **Les fongicides sont-ils impliqués dans les dépérissements des colonies d'abeilles ?** par Étienne Bruneau (Administrateur au CARI/Abeilles et Cie)
- **Les régulateurs de croissance des insectes : endocrinologie, effets toxiques**
par Jean-Marie Barbançon (Vétérinaire, apiculteur, président de la FNOSAD)

Samedi 26 octobre 2019

Matinée : **Vespa velutina, Aethina tumida : lutte, prévention**

À partir de 9 h

- **Plan de lutte contre le frelon asiatique en Pays de la Loire**
par Jean-Luc Denéchère (Président de l'ASAD du Maine-et-Loire)
- **Plan d'action régional de lutte contre le frelon asiatique en Île-de-France**
par Étienne Calais (Vétérinaire, président du GDSAIF et de la FROSAIF)
- **Aethina tumida : situation actuelle, prévention du risque d'introduction**
par Florentine Giraud (Vétérinaire, chargée de projet à la FNOSAD)

Fin de matinée : **Inauguration officielle du 43^e Congrès de la FNOSAD**

Après-midi : **Biodiversité et alimentation de l'abeille**

À partir de 14 h

- **L'alimentation de l'abeille domestique, entre besoins et réalité**
par Garance di Pasquale (Chercheur à l'IRSEA)
- **La flore intestinale de l'abeille ouvrière, description et rôles**
par Marc-Édouard Colin (Vétérinaire, Docteur ès-Sciences).
- **Effets du changement climatique sur l'apiculture**
par Antonio Nanetti (Chercheur au CREA - Centre de recherche en agriculture et environnement — Italie). Conférence en anglais, traduction simultanée

À partir de 19 h 30 : repas et soirée de gala

Dimanche 27 octobre 2019

Matinée : **Lutte contre le varroa**

À partir de 9 h

- **Gestion de la varroose en Italie**
par Antonio Nanetti (Chercheur au CREA - Centre de recherche en agriculture et environnement — Italie). Conférence en anglais, traduction simultanée
- **Suivis d'efficacité des traitements de lutte contre le varroa réalisés par la FNOSAD**, par Jérôme Vandame (FNOSAD)
- **La chimie et l'écologie chimique au service du développement de nouvelles solutions contre le varroa**
par Clémence Riva (Post-doctorante à l'INRA d'Avignon)

14 h 30 : **Conférence ouverte à tout public** de Yves Rondelet

« Qui peut quoi pour la santé de l'abeille de la planète au jardin fleuri ? »



Luc BELZUNCES

Docteur ès Sciences, expert pour diverses instances nationales et internationales, ancien Directeur de l'Unité Abeilles & Environnement de l'INRA, Luc Belzunces est Directeur de Recherche de 1^{re} Classe INRA et Responsable du Laboratoire de Toxicologie Environnementale de l'INRA d'Avignon depuis 1991. Toxicologue et écotoxicologue depuis 36 ans, sa carrière est consacrée notamment aux effets et modes d'action des pesticides chez l'abeille mais aussi chez l'homme et chez le ver de terre.

Action complexe des mélanges de pesticides chez les abeilles.

Les pesticides peuvent agir seuls pour induire des effets dommageables indésirables chez les espèces biologiques, dont les abeilles. Ils peuvent aussi agir en association avec d'autres stressseurs, tels que d'autres pesticides, des polluants divers ou des agents pathogènes. Parmi les pesticides présents dans la nourriture des abeilles, le pollen ou le miel, des insecticides, des fongicides et des herbicides sont souvent trouvés associés. Aussi, les effets de l'insecticide imidaclopride, du fongicide difénoconazole et de l'herbicide glyphosate, ont été étudiés, seuls ou en mélanges, sur la survie et le stress oxydant chez les abeilles d'hiver. Les résultats montrent que ce ne sont pas les doses les plus fortes qui sont les plus toxiques et que les effets cocktails les plus importants ne sont pas forcément obtenus avec les nombres de substances les plus élevés.

Étienne BRUNEAU



Étienne Bruneau est administrateur délégué du CARI (Centre Apicole de Recherche et d'Information) en Belgique, rédacteur en chef de la revue Abeilles & Cie. Au niveau de l'Union Européenne, il est président du groupe de travail Miel du COPA CO-GECA (syndicat agricole européen). Il est président de la Commission technologie et qualité d'Apimondia.

Les fongicides sont-ils impliqués dans les dépérissements des colonies d'abeilles ?

Les fongicides font partie des pesticides que l'on rencontre le plus fréquemment dans les matrices apicoles. Pendant des années, ils ont été considérés comme ne présentant pas de risques pour les abeilles. Pourtant aujourd'hui, des scientifiques s'interrogent sur le rôle que pourraient avoir certains fongicides sur les colonies d'abeilles. De nouvelles publications mettent en effet en évidence des effets sur les abeilles qu'ils soient directs ou indirects. Cette présentation devrait faire le point sur les connaissances actuelles afin de donner des éléments de réponse à la question : les fongicides sont-ils impliqués dans le dépérissement de l'ensemble des abeilles ?

Jean-Marc BONMATIN



Jean-Marc Bonmatin est Docteur en chimie-physique de l'Université de Bordeaux. Il est chercheur au CNRS d'Orléans depuis 1989. Spécialiste des neurotoxiques chez les insectes, il travaille depuis 2008 sur les insecticides et abeilles. Il est expert pour L'ITSAP et l'ANSES, et vice-président de la TFSP (Task Force on Systemic Pesticides) internationale (<http://www.tfsp.info/fr/>). Son livre « Systemic Pesticides » a reçu un premier prix scientifique en 2018.

Mise à jour de l'évaluation mondiale intégrée sur les insecticides systémiques néonicotinoïdes. Un cas d'école emblématique.

Avec le nombre toujours croissant de publications ces dernières années sur le sujet, une mise à jour de notre évaluation de 2015 est présentée. Cette mise à jour donne une image complète des impacts de tels pesticides sur l'ensemble des écosystèmes, dont les pollinisateurs tout particulièrement. Les relations de cause à effets sont démontrées.

La contamination généralisée de tous les compartiments de l'environnement apparaît critique (air, sols, eau, plantes). Les effets induits concernent divers groupes taxonomiques, dont les invertébrés terrestres et aquatiques en premiers. Par effets directs ou en cascade, les impacts atteignent aujourd'hui les vertébrés comme les amphibiens et les oiseaux. De plus en plus de données alertent également sur les effets sur les mammifères et la santé publique. L'équilibre des écosystèmes est rompu et la nécessité d'appliquer les alternatives agronomiques est impérative et urgente.

Cet exemple de faillite des processus d'homologation, suivi d'une vingtaine d'années de dégâts avant que des décisions de retrait ne soient prises, montre toute l'importance de l'abeille comme indicateur de problèmes environnementaux à l'échelle planétaire.

L'effondrement de la biodiversité est de gravité égale aux dérèglements climatiques, et l'abeille est au cœur du diagnostic et des solutions pour la biodiversité et pour notre santé.

Jean-Marie BARBANÇON



Jean-Marie Barbançon est Docteur vétérinaire (DIE apiculture et pathologie apicole)/ Apiculteur professionnel et intervenant dans de nombreuses formations en apiculture. Président de la FNOSAD.

Les régulateurs de croissance des insectes : endocrinologie, effets toxiques.

Des premières découvertes sur l'endocrinologie des insectes à la conception d'une nouvelle classe d'insecticides : les RCI. Seront abordées quelques notions d'endocrinologie des insectes et les fonctions des hormones de croissance. Suivra une brève revue des diverses molécules RCI. Ces substances ont tout d'abord été considérées comme des moyens de « lutte biologique » mais malheureusement il n'en est rien. Aussi quelques cas de troubles apicoles causés par les RCI seront décrits.

Mots (ou acronymes) clés: RCI pour Régulateurs de Croissance des Insectes – Endocrinologie

L'endocrinologie est une discipline qui étudie les hormones, les glandes qui les produisent et les éventuelles perturbations de leur fonctionnement.

Jean-Luc DENÉCHÈRE



Apiculteur depuis 1973, Jean-Luc Denéchère est président de l'ASAD du Maine-et-Loire depuis plusieurs années. Il est également formateur en rucher école et TSA depuis 2016, après avoir été ASA et assistant sanitaire départemental pendant de nombreuses années; il réalise, en tant que TSA, des missions pour l'ASAD et pour des vétérinaires dans le cadre des investigations des « autres troubles » de l'OMAA.

Plan de lutte contre le frelon asiatique en Pays de la Loire.

Mise en place d'un plan de surveillance en 2008 dans les Pays de la Loire par la DRAAF à la demande des apiculteurs. Arrivée du frelon asiatique dans le Maine-et-Loire en 2009, première destruction de nid par deux apiculteurs. En 2016, mise en place d'un plan de lutte dans le Maine-et-Loire, basé sur la note de service du Ministère de 2013, déposé à la DDPP du département, suite à une destruction de 2 000 nids dans l'année. Formation d'apiculteurs au certibiocide et à la destruction avec perche. Depuis 2016 moins de 1 000 nids détruits par les apiculteurs et désinsectiseurs. En 2018, 720 nids détruits par les apiculteurs et piégeage de 500 fondatrices. Pour 2019 piégeage par les apiculteurs, jusqu'au 15 mai, de 720 fondatrices. Le plan de lutte régional est validé par la DRAAF et les directeurs des DDPP des cinq départements, mais pas encore par la DREAL.

Étienne CALAIS



Étienne Calais est vétérinaire (Lyon 1973) et apiculteur de loisir. Il préside le GDSAIF (Groupement de Défense Sanitaire Apicole d'Île-de-France) et la FROSAIF (Fédération Régionale des GDSA en IDF) ainsi que la section apicole de l'OVS. Il a été administrateur de la FNOSAD de 2014 à 2017.

Plan d'action régional de lutte contre le frelon asiatique en Île-de-France.

Vespa Velutina nigrithorax est apparu en IDF en 2012. 3 000 nids ont été détruits en 2018 sur les huit départements. 80 % des nids sont situés sur le domaine public dans certaines communes.

La Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) et la FROSAIF ont soumis un plan de lutte au CROPSAV en juin 2018, avec trois objectifs : prévention, surveillance et lutte.

Les acteurs de ce plan sont :

- les apiculteurs, avec 60 référents locaux et départementaux ;
- les collectivités territoriales : recensement des appels, communication et listes des désinsectiseurs ;
- les entreprises 3D, formées par la Fredon et signataires d'une charte des bonnes pratiques ;
- les professionnels en charge des espaces verts formés par la FREDON ;
- les collectivités territoriales participent de plus en plus à la prise en charge financière des destructions de nids.

Quelques points fondamentaux sont à surveiller. Trop de nids sont détruits après le départ des fondatrices, ce qui explique une bonne partie de la progression des nids.

Le piégeage n'est pas la solution miracle et peut contribuer à une forte atteinte de la biodiversité.

La protection des colonies est essentielle en automne avec muselières et filets pour que les abeilles puissent continuer à sortir tous les jours sans préjudice pour les abeilles d'hiver.

Florentine GIRAUD



Florentine Giraud est vétérinaire chargée de projet à la FNO-SAD et rédactrice à La Santé de l'Abeille. Elle est également vétérinaire pour les abeilles (uniquement) dans son département (vétérinaire conseil pour le GDSA-74, mandatée pour la DDPP) et formatrice FNOSAD.

Aethina tumida: situation actuelle, prévention du risque d'introduction.

La menace d'introduction du petit coléoptère des ruches en France ne faiblit pas. Au fil des ans, sa propagation en dehors de son territoire d'origine et des zones où il est présent depuis plusieurs années, est confirmée par des notifications à l'OIE (Organisation mondiale pour la santé animale) venant de pays situés sur divers continents. L'origine du cas découvert en juin dernier en Sicile montre bien que la connaissance et le respect de la réglementation sur les mouvements d'abeilles et de matériel apicole sont le meilleur rempart contre sa dissémination vers des régions indemnes.

Marc-Édouard COLIN



D' M.-E. Colin, vétérinaire, Docteur ès-Sciences, formateur FNOSAD

Retraité après 35 ans de recherches en pathologie et toxicologie de l'abeille dans plusieurs laboratoires : recherche vétérinaire à Nice, universités de Toulouse et Montpellier, INRA d'Avignon, Montpellier Supagro.

La flore intestinale de l'abeille ouvrière, description et rôles

La flore intestinale des Vertébrés et Invertébrés se définit comme une communauté de micro-organismes (bactéries, virus, levures, champignons, protozoaires) vivant dans les intestins. Elle a un rôle important dans la digestion des aliments mais aussi dans la défense de l'organisme contre les agents pathogènes. Grâce aux techniques modernes d'identification des espèces, la flore intestinale de l'abeille est de mieux en mieux connue tant dans sa composition que dans la diversité de ses rôles bénéfiques lorsqu'elle reste équilibrée.

Garance DI PASQUALE



M^{me} Di Pasquale est titulaire d'un Doctorat en Sciences agronomiques, avec une spécialisation en nutrition de l'abeille domestique, *Apis mellifera*. En effet, elle a étudié au cours de sa thèse les effets des modifications des paysages et donc des disponibilités alimentaires (et plus particulièrement polliniques) sur la santé de l'abeille et sur sa résistance aux différents stress (et notamment parasitaires). Elle travaille depuis trois ans à l'IRSEA (Institut de Recherche en Sémiouchimiques et Éthologie Appliquée) comme chercheur dans l'Unité des Projets Invertébrés. Bien qu'elle continue à s'intéresser aux bénéfices que peut apporter une bonne alimentation, elle a pu approfondir au sein de cet institut l'étude de l'éthologie et du bien-être des abeilles en analysant leurs comportements, et les messages chimiques qu'elles utilisent pour les moduler. De telles acquisitions pourraient permettre d'identifier des sémiouchimiques d'intérêt et de les détourner de leur but initial afin qu'ils apportent une solution naturelle pour aider les abeilles en les apaisant ou en les débarrassant de leurs perturbateurs tel que le *Varroa destructor*.

L'alimentation de l'abeille domestique, entre besoins et réalité.

Comme chacun le sait, l'abeille est un insecte primordial, grâce notamment à son activité de pollinisateur, pour la biodiversité florale, et donc la variété des ressources alimentaires qu'elle nous procure. Mais qu'en est-il de sa propre alimentation ? En effet, depuis les années 50, la simplification et l'uniformisation des paysages ont provoqué des modifications dans la disponibilité des ressources florales dans le temps et dans l'espace. On peut alors se demander si les besoins nutritionnels de l'abeille domestique sont satisfaits, et les conséquences que cela peut avoir sur son développement et sa survie. Il est acquis que les abeilles récoltent les nectars et les pollens des fleurs mellifères présentes dans leur environnement. Le nectar fournit principalement à l'abeille les sucres dont elle a besoin pour ses diverses activités quotidiennes, et particulièrement pour la plus coûteuse en termes d'énergie, le vol. La plupart des nectars récoltés comportent du saccharose, du glucose et du fructose. Ce sont singulièrement les quantités qui vont varier d'une espèce florale à l'autre. En revanche, en ce qui concerne le pollen, principale source de protéines, acides aminés essentiels, lipides, antioxydants..., il existe une forte variabilité de composition en fonction de l'espèce florale sélectionnée. Des fluctuations en quantité, qualité ou diversité de cette ressource dans le temps et l'espace peuvent provoquer de lourdes conséquences sur le développement et la survie de l'abeille au niveau individuel, mais aussi à l'échelle de la colonie tout entière. Les résultats obtenus en conditions expérimentales semblent mettre en évidence l'importance de la quantité en apport pollinique pour le développement et la survie de l'abeille. Mais si le pollen collecté est de mauvaise qualité, l'abeille ne disposera pas de tous les nutriments nécessaires à sa « bonne santé ». Et cela est d'autant plus vrai lorsque l'abeille doit faire face à des parasites environnementaux, tels que *Nosema ceranae*. Diversifier les ressources polliniques paraît être une bonne stratégie pour pallier d'éventuelles carences observées suite à des phases de disette liées aux sécheresses ou aux périodes où la flore est plus rare et clairsemée, entre deux floraisons de grandes cultures par exemple. En effet, en proposant en quantité suffisante une grande pluralité d'espèces florales au cours du temps à nos abeilles, nous devrions leur permettre de compenser une moindre qualité nutritionnelle apportée par certains pollens et ainsi améliorer leur tolérance face aux divers stressés.



Le Dr Antonio Nanetti est chercheur en apiculture. Il a débuté sa carrière à l'Istituto Nazionale di Apicoltura en 1979 et travaille actuellement au Centro di Ricerca Agricoltura e Ambiente of CREA (Consiglio per la ricerca in agricoltura e l'analisi dell'economia agraria) à Bologne (Italie).

Au cours de sa carrière, il a coordonné plusieurs groupes de recherche, a été expert pour les dossiers d'enregistrement de médicaments vétérinaires, a encadré les travaux de recherche d'étudiants de l'Université, a assisté à des rencontres internationales en tant que conférencier invité, a dispensé des cours sur

la pathologie apicole et a fait de nombreuses interventions dans les congrès d'apiculture.

En plus d'une longue liste de publications scientifiques et techniques, il a mené des projets en Italie et à l'étranger, sur le contrôle de la plupart des agents pathogènes ou nuisibles pour les abeilles, dont *Varroa destructor*, *Nosema ceranae*, et *Aethina tumida*, avec un accent particulier sur l'utilisation de techniques durables. Dans le cadre de cette activité, il a développé la méthode du dégouttement pour le traitement de l'infestation à varroa à l'aide de l'acide oxalique. Il s'est aussi intéressé aux aspects du bien-être des abeilles et aux effets du changement climatique.

Effets du changement climatique sur l'apiculture.

Les plantes dépendent des insectes pour la pollinisation et les abeilles ont besoin des ressources florales pour le développement de leurs colonies. Mais le réchauffement climatique induit des floraisons anticipées chez de nombreuses plantes et un décalage phénologique dans la relation pollinisateur/pollinisé.

Au printemps, une floraison précoce peut rendre inaccessible un apport de pollen important pour le développement de la colonie et, pour la même raison, des plantes d'intérêt apicole ne vont pas permettre la production de miel attendue. En fin de saison, des températures élevées peuvent permettre aux abeilles de collecter du nectar inadapté à un stockage pour l'hivernage. Par ailleurs, le réchauffement climatique modifie les relations des abeilles avec leurs agents pathogènes. Par exemple, des températures élevées permettent au varroa de se reproduire aussi pendant l'hiver, avec pour effet potentiel une infestation plus forte au printemps. Ces faits nécessitent d'adapter les stratégies de lutte pratiquées.

Gestion de la varroose du gouvernement italien.

La population de varroas croît de manière exponentielle pendant la période où la colonie élève du couvain. Pour prévenir la mortalité des colonies, un protocole de lutte, incluant traitements estival et hivernal, est nécessaire. L'acide oxalique peut être utilisé par dégouttement avec des hauts niveaux d'efficacité, pour traiter les colonies en hiver, à la période où elles sont naturellement dépourvues de couvain.

L'acide oxalique n'agit toutefois que sur les varroas phorétiques et pas dans le couvain. En été, les varroas dans le couvain sont protégés par les opercules du contact avec les médicaments. Pour résoudre ce problème, le traitement peut être appliqué après une interruption artificielle de la ponte, obtenue suite à un engagement de la reine. Cette méthode a été testée de manière répétée dans le Nord et le Sud de l'Italie, avec une efficacité moyenne de 97-99 %.



Jérôme VANDAME

Jérôme Vandame est salarié de la FNOSAD depuis 12 ans. Il coordonne les projets de tests d'efficacité et les formations de TSA.

Il intervient parallèlement dans des centres de formation agricole en France sur les thématiques du développement apicole et territorial ainsi que dans le cadre d'ONG au Laos, au Sénégal, utilisant l'apiculture comme outil de développement.

Les suivis d'efficacité des médicaments de lutte contre le varroa coordonnés par la FNOSAD.

Depuis 12 ans, la FNOSAD coordonne un dispositif visant à mesurer l'efficacité des traitements réalisés avec des médicaments de lutte contre varroa disposant d'une autorisation de mise sur le marché. Les derniers résultats obtenus suite aux tests entrepris en 2018 ont permis d'évaluer l'efficacité de quatre médicaments (Apivar, Apistan, Apitraz, VarroMed) sur un total de 203 colonies réparties dans 13 départements. Après une présentation de ces résultats de 2018, un retour sur les résultats précédents permettra de faire un point sur l'évolution constatée de l'efficacité des principales solutions thérapeutiques.



Clémence RIVA

Sensibilisée depuis toujours aux problématiques environnementales, Clémence Riva a obtenu un Master en éco-toxicologie en 2014. C'est à ce moment également qu'elle a développé sa curiosité pour l'abeille domestique. Pendant trois années de doctorat à Caen, elle s'est spécialisée sur les questions liées au varroa et s'est initiée à l'apiculture grâce au Rucher-École du Calvados. Actuellement en contrat post-doctoral à l'INRA d'Avignon, elle continue à travailler sur des solutions applicables contre ce parasite.

La chimie et l'écologie chimique au service du développement de nouvelles solutions contre le varroa.

La lutte contre le varroa connaissant actuellement des limites significatives, la filière apicole manifeste un besoin urgent de développement de nouvelles solutions pour lutter contre le parasite. Deux voies de recherche vont être ici présentées.

Le CERMN est un laboratoire de chimie thérapeutique situé à Caen. Les compétences du laboratoire en termes de conception de médicaments, généralement utilisées en santé humaine, ont été mises à profit pour mettre en évidence de nouvelles molécules candidates à usage anti-varroa. La démarche mise en œuvre et les résultats principaux seront montrés.

Dans un second temps seront abordés les travaux de recherche menés par l'INRA, à Avignon, qui ont permis d'identifier plusieurs molécules naturelles capables de déclencher le comportement hygiénique spécifique au varroa (VSH). Ces premiers résultats ont ouvert la voie au développement d'un outil de diagnostic – l'outil Varestic, en cours d'optimisation – qui permettrait aux apiculteurs d'évaluer le potentiel de résistance au varroa de leurs colonies, directement sur le terrain.

Conférences ouvertes à tout public

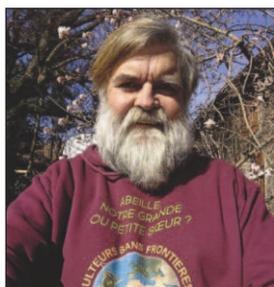


Garance DI PASQUALE

Bibliographie : voir page 441

Vendredi matin

Les abeilles, qui sont-elles et pourquoi faut-il les sauver ?



Yves RONDELET

Enseignant retraité, apiculteur, président d'Apiculteurs Sans Frontières, ayant effectué des dizaines de voyages en Afrique dans le cadre d'une thèse sur les filières et traditions apicoles en Afrique de l'Ouest, Fondateur de l'Api-parc, Y Rondelet travaille sur des aménagements de territoires favorables aux abeilles et autres pollinisateurs.

Dimanche après-midi

Qui peut quoi pour la santé de l'abeille de la planète au jardin fleuri ?

L'accès aux conférences ouvertes à tout public (vendredi matin et dimanche après-midi) est libre pour tous les visiteurs du congrès, tandis que l'accès aux autres conférences (vendredi après-midi, samedi matin et après-midi, et dimanche matin) est réservé aux congressistes ayant acheté un pass (un, deux ou trois jours).

Visites touristiques

Afin d'agrémenter votre séjour et celui des accompagnants, nous avons organisé quelques visites de notre belle région. Bien que programmées, ces visites ne sont à ce jour pas encore complètement détaillées :

- Vendredi 25 octobre après-midi : visite guidée de Mâcon, en prévoyant une visite « adaptée » en cas de pluie.
- Samedi 26 octobre après midi : avec un guide à la rencontre de la Bresse avec ses Poulets de Bresse, ses cheminées sarrasines, en passant par les arcades de Louhans.
- Journée touristique du lundi 28 octobre :
 - visite de Cluny et les restes de son Abbaye, centre de la chrétienté au Moyen-Âge,
 - passage par Solutré et sa roche mondialement connue depuis que l'un de nos anciens Présidents de la République en fit chaque année l'ascension,
 - déjeuner en cours de route,
 - visite d'un caveau pour découvrir les « Blancs mâconnais » ainsi qu'une chèvrerie fabriquant le fameux fromage « Mâconnais ».

Bon séjour en Mâconnais et à très bientôt.

Modalités d'inscription

Pour la première fois, la GDSA-71 vous propose deux modalités d'inscription :

- la forme papier traditionnelle : voir le document page suivante,
- la voie dématérialisée pour les férus d'informatique.

Concernant l'inscription par voie informatique, il vous suffit de vous connecter sur le site du GDSA-71 : <http://gdsa71.free.fr>.

Sur notre site vous avez un onglet « Inscription au Congrès » intitulé http://gdsa71.free.fr/GDSA71_CGS_Billetterie.html.

Il suffit de vous connecter et de suivre les indications.

Bulletin d'inscription

au 43^e Congrès de la FNOSAD
du 25 au 28 octobre 2019 au Parc des Expo de Mâcon (71)

Nom Prénom Raison sociale
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Mail

Entrée au Congrès

Accès aux conférences	Nombre	Tarif
Vendredi 25 octobre		20
Samedi 26 octobre		25
Dimanche 27 octobre		20
Pass vendredi-samedi		40
Pass vendredi-dimanche		35
Pass samedi-dimanche		40
Pass 3 jours		55

Total 1

Les repas comprennent entrée, plat, dessert, vin (1 bouteille de vin blanc et 1 bouteille de vin, rouge par table de 8, café

Restauration	Nombre	Tarif	Total
Déjeuner vendredi		27	
Dîner vendredi		27	
Déjeuner samedi		27	
Dîner Gala samedi		37	
Déjeuner dimanche		27	

Total 2

Visites touristiques	Lieu	Nombre personnes	Tarif	Total
25/10/2019	Visite de Mâcon après-midi		15	
26/10/2019	Visite en Bresse après-midi		30	
28/10/2019	Cluny, Solutré caveau et déjeuner		65	

Total 1	Total 2	Total 3

Bulletin à renvoyer à : Séverine DUCROUX, Le Bas de Sully, 71 240 NANTON, accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre du GDSA-71.

Date Signature

Les informations relatives au Congrès sont consultables sur le site du GDSA-71 : <http://gdsa71.free.fr>.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données n° 2016/679, afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le GDSA-71 s'engage à sécuriser, à ne pas divulguer, à ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient. Vous disposez par ailleurs d'un droit de rectification et d'un droit à l'oubli en vous adressant à l'adresse : gdsa71@free.fr.

Hébergements

Hôtels

Nous avons choisi pour vous des hôtels situés à proximité immédiate du Parc des Expositions et pour lesquels nous avons pu négocier des tarifs groupe très intéressants garantis jusqu'au 15 juillet 2019. Il n'a pas été possible, compte tenu de la saison touristique, de prolonger plus loin la réservation de groupe à tarif préférentiel ; ainsi, au-delà de cette date, les tarifs seront libres.

Cette liste n'est pas exclusive et de nombreux autres hôtels existent sur Mâcon et sa région et notamment à proximité de l'échangeur Mâcon nord de l'autoroute A6.

- Campanile Mâcon Sennecé, Les Vannières, 114 rue des Grandes Teppes, 71 000 MÂCON
03 85 23 81 00, macon.sennece@campanile.fr, 49 € + petit déj. 9,90 €
- Hôtel Charme en Mâconnais, 76 rue Barbantane, 71 000 SENNECÉ LES MÂCON
03 85 23 84 84, hotel.charme.en.maconnais@gmail.com, 29 € + petit déj. 5 €
- Escatel, 4 rue de la Liberté, 71 000 MÂCON
03 85 29 02 50, contact@escatel.com, 68 € petit déj. inclus
- Kosy Appart'hotel, 7 cours Moreau 71 000 MÂCON
03 85 21 52 00, coursmoreau@kosy.plus, 68 €
- Hôtel Kyriad, Les Platières, 3 rue du 19 mars 1962, 71 000 SANCÉ
03 85 39 21 33, kyriad.macon@free.fr, 59 € + petit déj. 10 €
- Mercure, 26 rue Pierre de Coubertin, 71 000 MÂCON
03 85 21 93 93, H9319-OM@accor.com, 110 € petit déj. inclus
- Best Hôtel, 20 rue de la Madone, 71 000 SANCÉ
03 85 39 09 26, besthotel.macon@wanadoo.fr, 53 €

Chambres d'hôtes

Par ailleurs et pour les amateurs de ce type d'hébergement, des chambres d'hôtes sont disponibles aux adresses suivantes fournies par l'Office de tourisme de Mâcon :

- Les Chambres de Blanot, Auberge du prieuré, 71 250 BLANOT
06 11 01 74 94, www.chambresdeblanot.fr, 4 chambres à 60 € pour 2 personnes
25 km et 31 minutes
- Au Vallon, 7 rue des Orangers, 71 850 CHARNAY LES MÂCON
06 43 36 05 42, le-vallon@neuf.fr, 2 chambres à 70 € pour 2 personnes
6,3 km et 10 minutes
- Le Clos du Grand Bois, 71 260 LUGNY
03 85 20 15 93, www.closdugrandbois-lugny.fr,
5 chambres à partir de 89 € pour 2 personnes et 129 € pour 3 personnes
20 km et 23 minutes

- Le Logis du Centre, 71 260 LUGNY
07 86 95 61 35, www.logisducentre-lugny.fr
5 chambres à partir de 65 € pour 2 personnes et 99 € pour 3 personnes
20 km et 23 minutes

Les gîtes

Autres moyens de dormir tranquillement dans des petits coins fort sympathiques, loin du vacarme des villes, les gîtes :

- Domaine la Pascerette des Vignes, Les Bois, 71 960 SOLOGNY
06 87 28 32 07, www.pascerettedesvignes.com
2 chambres pour 4 personnes à 155 € le week-end
16 km et 22 minutes
- Gîte de l'Écureuil, Les Monterains, 71 960 SERRIÈRES
03 85 35 73 47, www.domainedemonterrain.com
4 chambres pour 8 personnes à 30 € par personne
17 km et 22 minutes
- Gîte de Monterrain, Les Monterains, 71 960 SERRIÈRE
03 85 35 73 47, www.domainedemonterrain.com
6 chambres pour 14 personnes à partir de 450 € le week-end
17 km et 22 minutes
- Gîte de la Roche Bleue, 71 960 LA ROCHE VINEUSE
06 14 81 21 91, www.alarochebleue.fr
6 chambres pour 14 personnes à partir de 400 € le week-end
16 km et 16 minutes

Plus insolite encore...

Chez un vigneron cinq "tonneaux" pouvant héberger jusqu'à 4 personnes

- Oeno-tonneaux, 71 260 LUGNY
03 85 20 15 93, www.closdugrandbois-lugny.fr
5 tonneaux pour 4 personnes 99 € pour 2 personnes 119 € pour 3 personnes
20 km et 23 minutes

Pour les camping-cars

- Une aire de stationnement pour les camping-cars se situe au sein même du camping de Mâcon à proximité du salon au prix de 15 € par jour.
Adresse : Camping Municipal, 1 rue des Grandes Varennes, 71 000 SANCE, 03 85 38 16 22
- Le Clos du Grand Bois, 71260 LUGNY, 03 85 20 15 93, www.closdugrandbois-lugny.fr
Tarif gratuit prioritairement pour les adhérents de « France Passion »
20 km et 23 minutes

Règlement du Concours Photos

Article 1 : Organisateur du concours photographique : GDSA de Saône-et-Loire lors du 43^e Congrès de la FNOSAD à Mâcon les 25, 26 et 27 octobre 2019.

Article 2 : Thème proposé :
Abeilles en action soit en essaimage, butinage ou dans la ruche.

Article 3 : Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs, apiculteurs ou non.

Sont exclus les photographes professionnels, les reporters de presse et les membres du jury.

La participation est gratuite.

Chaque participant pourra présenter **4** photos au maximum.

Article 4 : Les participants devront garantir qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des photos envoyées et autorisent la présentation de leurs œuvres dans le cadre du 43^e Congrès FNOSAD 2019 à Mâcon.

Les tirages papier seront réalisés par le GDSA de Saône-et-Loire et à la charge de celui-ci, et présentés au format 20 X 30 cm.

Le montage et l'accrochage seront réalisés par le comité organisateur.

Une légende détaillée pour chaque photo est souhaitable.

Chaque photo devra être expédiée

- au format JPEG n'excédant pas 15 Mo,
- par courriel à l'adresse suivante concoursphoto@fnosad.fr
- accompagnée du bulletin de candidature (ci-après) complété et signé.

Article 5 : Le jury désigné par les organisateurs se réserve le droit de refuser toute photo qu'il jugerait inopportune, de mauvaise qualité ou retouchée (hors recadrage).

Les œuvres ne seront mises en vente ni par le GDSA de Saône-et-Loire ni par les auteurs.

Les participants devront s'assurer de l'accord écrit des personnes photographiées lorsque leurs photos peuvent mettre en cause leurs droits à l'image.

Article 6 : Les concurrents autorisent la FNOSAD à conserver les fichiers envoyés. Ils autorisent la FNOSAD à utiliser gratuitement les photos (y compris celles qui ne sont pas primées) sur son site internet et pour l'illustration d'articles de La Santé de l'Abeille. Le nom de l'auteur et éventuellement la légende, si elle est fournie, seront indiqués.

Ils autorisent, également, un recadrage de leurs photos pour les besoins rédactionnels de La Santé de l'Abeille.

Les photos non utilisées seront soit archivées soit détruites.

Article 7 : Un jury se réunira après la date de clôture de réception des candidatures fixée au **6 octobre 2019** pour choisir les meilleures photographies et pour décerner les prix.

Les trois premiers prix donneront lieu à une récompense.

Tout lauréat doit être présent ou représenté pour obtenir son prix.

Article 8 : Le public pourra voter pour sa photo coup de cœur de l'exposition le vendredi et le samedi avant 12 heures. Les récompenses seront remises aux lauréats le samedi 26 Octobre 2019 par le jury.

Article 9 : Données personnelles - Toutes les données personnelles reçues seront utilisées uniquement dans le cadre de ce concours. Elles resteront strictement confidentielles et ne seront ni exploitées ni divulguées à des tiers.

Article 10 : Réclamations - La participation à ce concours implique, de la part des candidats, la pleine acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Si par suite d'un cas de force majeure ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de dates intervenaient ou même si le concours était modifié voire annulé, l'organisateur ne pourra en être tenu responsable.

Bulletin de candidature

à signer et à joindre avec les photographies

<i>Auteur</i>	<i>N° de la photo</i>	<i>Titre de la photo</i>

Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code postal
Téléphone
Adresse électronique

Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Date :

Signature :



43^e Congrès national de la FNOSAD 25-26-27 octobre - 2019 MÂCON

Pour la santé de l'abeille et le maintien de la biodiversité, vous souhaitez vous investir dans ce congrès et en devenir ainsi, un partenaire privilégié.

Dans le cadre du Congrès Sanitaire National de la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales) organisé par le GDSA de Saône-et-Loire à Mâcon les 25, 26 et 27 octobre 2019, nous vous sollicitons pour nous aider par vos dons au financement de l'organisation de ce congrès.

Une distinction (abeille de platine, abeille d'or et abeille d'argent) récompensera les trois plus importants donateurs, qui figureront en place d'honneur dans le « livret du congressiste » et dont la distinction sera annoncée sur les écrans d'accueil du congrès.

Sachez également que notre association, reconnue d'intérêt général, permet aux particuliers donateurs et aux entreprises donatrices de déduire les sommes versées de leur résultat, dans la double limite de 66 % pour les particuliers et 60 % de leur montant et de 5 pour mille du chiffre d'affaires (article 238 bis 1 a du CGI) pour les entreprises. Un reçu fiscal Cerfa 11580*3 sera délivré à chaque donateur.

Nous restons persuadés que vous serez sensibles à cette démarche dont l'objectif est de maintenir le haut niveau de qualité de ce congrès et d'assurer ainsi son rayonnement national.

Pour toute information, vous pouvez contacter Marc PIARD.

Société, Nom, Prénom.....		Montant du don :
Adresse		
Téléphone.....		
Courriel.....		
<p>Vos dons sont à adresser en renvoyant la fiche ci-dessus dûment complétée à : Congrès FNOSAD – Monsieur Marc PIARD 1 Grande Rue 71 270 PONTOUX Courriel : marc.piard71@orange.fr</p>		<p>Règlement Par chèque à l'ordre de : ASSOC GDSA 71 Par virement bancaire : IBAN : FR76 1780 6008 6004 1476 3911 805 BIC : AGRIFRPP878</p>

Partage et vie
des territoires



Fédération Départementale des Chasseurs
de la Saône-et-Loire

Schneider
Electric™

ROUTE D'OR
APICULTURE



PROTECTING YOUR BEES

CA
CENTRE-EST

propolia
FRANCE

Véto-pharma
Engagés pour l'apiculture

VEOLIA

ICKO
MAISON D'APICULTURE • 1947



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE